

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

6 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

REUNION DU 1ER DÉCEMBRE 2023

**RAPPORT DE MADAME  
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**RIMPIAZZAMENTU DI PARECHJI MEMBRI DI U  
CUMITATU DI VALUTAZIONE DI E PULITICHE PUBLICHE  
DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

**REMPLACEMENT DE PLUSIEURS MEMBRES DU COMITÉ  
D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES (CEPP) DE  
L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

**Objet : Prise d'acte du remplacement de membres du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée de Corse**

Notre Assemblée, par délibération n° 20/036 AC du 14 février 2020 portant adoption de propositions relatives à la modernisation des pratiques institutionnelles de l'Assemblée de Corse, a décidé de refonder le Comité d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP) ; elle a défini en cohérence sa nouvelle structuration ; puis elle a pris acte de la composition nominative en résultant.

Depuis la prise des délibérations afférentes, plusieurs modifications sont intervenues à cadre constant, dont il est nécessaire de prendre acte :

• **Au titre du Collège des membres permanents :**

- **Mme Catherine ISTRIA**, Inspectrice générale des services appelée à des fonctions de DGA, a été remplacée par **M. Mathieu VALENTINI**, Inspecteur Général délégué de la Collectivité de Corse,
- **M. Jean-Thomas POLETTI** (Syndicat CFDT), a été remplacé à sa demande par **M. Louis DUCREUX**,
- **M. Jean-Luc MILLO** (syndicat CFE-SNT-CdC) a été remplacé à sa demande par son suppléant, **M. Jean-Baptiste SEIGNE**.

Par ailleurs, suite à la **démission du Vice-président de l'Assemblea di a Giuventù** au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, **M. Pascal ZAGNOLI**, l'Assemblea di a Gjuventù a proposé en remplacement de ce dernier sa Vice-présidente **Mme Barbara PIANELLI-BALISONI**.

• **Au titre du Collège des citoyens :**

Il convient de remplacer deux citoyens démissionnaires (**M. Mickaël MIRMAN** et **Mme Jeanne LEBoulleux-LEONARDI**) en utilisant la liste complémentaire issue du tirage au sort.

Sur cette base, les suivants de liste sont :

- **M. Kévin ROCHETTI**,
- **M. Jacques ARNOL-STEPHAN**.

Il convient de prendre acte de leur intégration au collège des citoyens.

• **Au titre du Collège des associations d'environnement et culturelles :**

Trois associations intervenant dans le domaine de l'environnement ont déposé par écrit leurs démissions auprès de Mme la Présidente du Comité. Conformément à la structuration adoptée, leurs postes seront pourvus sur la base de la liste établie par la DREAL en la matière.

Je rappelle que ces **remplacements sont effectués afin de permettre au Comité de poursuivre son activité et notamment, d'engager une deuxième évaluation de politique publique.**

Je vous serai obligée de bien vouloir en délibérer,